

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 17 1977



IN/SA COLLECTION



Distr.
LIMITEE

A/C.5/32/L.19
15 novembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds
international de développement agricole

Argentine, Bangladesh, Canada, Egypte, Ghana, Inde, Japon, Nigeria et
Philippines : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Prenant acte du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds international de développement agricole (A/32/325),

Ayant présentes à l'esprit les dispositions du projet d'accord relatives à la coopération entre le Fonds et la Commission de la fonction publique internationale concernant les questions de réglementation et de coordination des conditions d'emploi du personnel,

Ayant également présent à l'esprit le principe énoncé à l'article 9 du statut de la Commission de la fonction publique internationale, qui vise à établir une fonction publique internationale unifiée par l'application de normes, de méthodes et de dispositions communes en matière de personnel,

Considère que le FIDA, une fois constitué, devrait envisager de participer aussi pleinement que possible au régime commun des Nations Unies pour ce qui est de la réglementation et de la coordination des conditions d'emploi du personnel et notamment d'accepter le statut de la CFPI.